

PROJET



2006

T

R

A

N

S

P

HÉMODIALYSE

R

T

Ce document résume le
PROJET DE TRANSPORT
pour Hémodialysés.

Il a été produit pour faciliter le transport à travers la Province.

A.G.I.R. croit fermement à la simplification, ainsi qu'à l'égalité pour tous les Hémodialysés. Toutes ces démarches ont demandé un travail considérable.

Pierre Lauzier
Transport, AGIR

TRANSPORT POUR HÉMODIALYSÉ

DÉFINITION :

Transport de tous les hémodialysés sous une des formes suivantes :

- 1--- Transport avec véhicule personnel
- 2--- Transport effectué par un proche
- 3--- Transport par autobus, taxi, automobile, transport adapté ou autre véhicule sous la juridiction des responsables de l'Hôpital de traitement ou des personnes mandatées pour celui-ci.

Le tout débute du domicile du patient, jusqu'à l'Hôpital pour le traitement et se conclut de l'Hôpital pour le traitement jusqu'au domicile du patient à chacun de ses

TRAITEMENTS D'HÉMODIALYSE .



**1- PROBLÈMES
EXISTANTS**

2- SOLUTIONS

3- CONCLUSIONS

4- ANNEXES

5- INFORMATIONS AGIR



PROBLÈMES EXISTANTS

- 1- inégalité entre les régions
- 2- territoire immense
- 3- coûts/ usagers
- 4- gérance administrative
- 5- transport adapté
- 6- week-end très difficile
- 7- retard des transporteurs
- 8- covoiturage difficile
- 9- examen hors dialyse

PROBLÈMES EXISTANTS

1— INÉGALITÉS ENTRE LES RÉGIONS

Le transport est géré de façon indépendante d'un centre à l'autre. Le coût défrayé par les patients ne comporte aucune base de données communes, donc le coût net payé par celui-ci est très variable.

2- TERRITOIRE IMMENSE

La distance à parcourir varie de façon incroyable d'un centre à l'autre. À l'intérieur d'une région urbaine, la distance à parcourir est acceptable, sauf exception; une moyenne de moins de 35 minutes de voyage pour se rendre en hémodialyse. Hors de la région urbaine, les distances deviennent énormes (dans certains cas, cela dépasse les deux cents kilomètres)...

3-COÛTS / USAGERS

**TRANSPORT POUR HÉMODIALYSE À
COÛT FIXE** (montant total à payer pour transport

Aller-retour pour chaque hémodialyse)

\$4.00 \$5.00 \$7.00 \$8.00 \$9.00 \$10.00 \$15.00

CES MONTANTS SONT PAR DIALYSE

TRANSPORT POUR HÉMODIALYSE POUR CENTRE QUI REMBOURSE AU KILOMÉTRAGE

70% X \$0.295 = \$0.206 X KILOMETRES

60% X \$0.295 = \$0.174 X KILOMETRES

50% X \$0.295 = \$0.148 X KILOMETRES

**Montant maximum rembourse / mois
de \$350. à \$500. X mois**

TRANSPORT ADAPTE / MOIS

50 A 65 % X PASSE AUTOBUS ADAPTE

COÛT FIXE \$40. À \$120.

ADMISSIBILITÉ POUR TRANSPORT EN FONCTION DES REVENUS

REVENUS		COÛT À PAYER
Personne seule	\$19800.et moins	\$0.00
Personnes	\$24800.et moins	\$0.00
Personne seule	\$29999.et moins	\$100.00/mois
Personnes	\$39999.et moins	\$100.00/mois
Personne seule	\$30000.et plus	100% des coûts
Personnes	\$40000.et plus	100% des coûts

(personnes= avec conjoint(e) ,ou, enfant(s))

PROBLÈMES EXISTANTS

4-GÉRANCE ADMINISTRATIVE

Lorsque les distances pour se rendre à

L'hôpital sont plus grandes, des situations très curieuses surviennent.

La personne responsable pour le transport à l'hôpital reçoit en premier lieu un nouveau patient. Généralement cette personne (souvent travailleuse sociale) accrédite immédiatement le patient pour qu'il bénéficie des moyens ou facilités de transport pour ce centre. **N'OUBLIONS PAS QUE CE PATIENT N'A PAS LE CHOIX D'ALLER EN HÉMODIALYSE, IL Y VA DE SA SURVIE.** Si ce même patient demeure dans une autre région administrative, celui-ci n'est pas automatiquement accepté par sa région propre, puisque la responsabilité incombe au CLSC ou il réside. Il peut y avoir une période dépassant un mois avant remboursement, ce qui est très très difficile pour des gens à bout de ressources financières et morales.....

5- TRANSPORT ADAPTÉ

Lorsque le patient emploie le service de transport adapté public, il est très difficile de réserver l'autocar puisqu'il ne prend des réservations que peu de temps avant cedit transport malgré le fait que celui-ci a toujours lieu trois fois par semaine et ce de façon constante. D'aucune façon, vous n'êtes assuré que votre transporteur sera chez vous à l'heure d'où le conflit avec l'hémodialyse en centre hospitalier à heure fixe.

Comme nous l'avons déjà énoncé, plusieurs patients sont à bout de ressources financières (nombreux sont ceux qui bénéficient de l'Assistance-emploi). Pour ces personnes en dialyse, le gouvernement rembourse les transports adaptés (grande majorité des cas) . Les frais exigés par les transporteurs privés sont supérieurs à ce que le gouvernement rembourse, d'où le litige .

6- WEEK-END TRÈS DIFFICILE

Lorsque le transporteur est privé ou bénévole, les fins de semaine deviennent très problématiques dans bien des cas. À certains endroits plus éloignés, le transport y est alors inexistant, et de même pour les journées fériées. Lorsque la famille n'est pas loin, on peut s'arranger, mais sans famille ni ressources financières, que faire?

PROBLÈMES EXISTANTS

7-RETARD DES TRANSPORTEURS

Il arrive parfois que les transporteurs aient du retard pour l'aller. À ce moment le patient ne peut faire toute sa période avec sa machine d'hémodialyse. Dans bien des cas, il n'y a pas de problème, mais pour certains, le problème existe. Il est pratiquement impossible d'allonger le traitement et de plus, il n'y aurait aucun transporteur pour le retour.

8- COVOITURAGE DIFFICILE

Le covoiturage devient problématique après seulement quelques semaines de mise en marche et ce, pour plusieurs raisons :
***Absence du transporteur (propriétaire du véhicule)**Heures de dialyse différentes**Problèmes personnels*.....**

Donc, sauf exception, le covoiturage n'est pas tout à fait adapté à l'hémodialyse..

9- EXAMENS HORS DIALYSE

Le transport pour hémodialysé n'est actuellement que pour l'hémodialyse, alors que nous savons très bien que les examens pré ou post dialyse sont monnaie courante.

Donc pas de ressource financière, pas de transport pour ces examens, pourtant ils sont pratiquement obligatoires pour éviter d'aboutir à l'urgence.

A.G.I.R.



SOLUTIONS 2006

SOLUTIONS

Pour pallier à l'inégalité entre les régions, il suffirait d'établir une égalité monétaire pour tous les dialysés(es). Pour ce faire, les responsables du transport de chaque établissement, établiraient l'appartenance de tous et chacun à l'un des groupes pour les frais ou les remboursements.

Les groupes sont établis comme suit :

Hémodialysé avec véhicule \$00.295 X kilomètres

(quel que soit la distance de l'hôpital)
coût carte de stationnement X 30 %
maximum remboursé = \$500.00

Hémodialysé via transport bénévole :

Frais de \$4.00 par dialyse
Gratuit lorsque les revenus bruts annuels sont inférieurs au montant de \$24,800. établi par le gouvernement.

Hémod. via transport adapté privé :

Frais de \$4.00 par dialyse
Gratuit lorsque les revenus bruts annuels sont inférieurs au montant de \$24,800 établi par le gouvernement.

Hémod. via transport adapté public :

Remboursement de 80% carte autobus
Gratuit lorsque les revenus bruts annuels sont inférieurs au montant de \$24,800 établi par le gouvernement.

Hémodialysé via taxi :

Frais de \$4.00 par dialyse
Gratuit lorsque les revenus bruts annuels sont inférieurs au montant de \$24,800 établi par le gouvernement.

T R A N S P O R T

**Revenus bruts annuels inférieurs au
montant de \$24,800 = GRATUIT**

**Hémodialysé (tous les types de
transport) = \$4.00/ traitement.**

Hémodialysé avec véhicule automobile

- \$0.295 X nombre de kilomètres

➤ stationnement = 30% du tarif mensuel

➤ maximum = \$500/mois

SOLUTIONS

Que pensez-vous de l'hémodialysé demeurant à Gaspé ? Le seul centre d'hémodialyse à l'est de la Province est situé à Rimouski (plusieurs centaines de kilomètres).

Une solution et elle s'impose, les centres satellites tel Arthabaska.
N.B. Gaspé n'était qu'un exemple.

Dans tous les domaines, plus vous avez de chefs, plus les directives deviennent ardues et dispendieuses. Si une travailleuse sociale est responsable du transport dans un hôpital pour l'hémodialyse, elle devrait avoir la responsabilité totale pour l'établissement, de l'acceptation au service ainsi que les remboursements auxquels plusieurs ont droit. Un patient ne devrait plus attendre jusqu'à un mois (dans certains cas) avant d'être accrédité pour ce service même si celui-ci réside dans un autre secteur.

Alors si le transport est géré par un seul chef , tous y gagnent.

Pour résoudre le problème de transport de fin de semaine, il n'existe qu'une solution soit l'augmentation du financement. Présentement, dans certains endroits, le transport de fin de semaine n'existe même pas. Alors que faire pour des traitements qui ont lieu la fin de semaine, qui ne sont par un luxe, mais bel et bien une obligation?

SOLUTIONS

Heureusement, les RETARDS lors des transports sont très peu fréquents, mais lorsque cela survient, c'est problématique puisque les dialyses sont cédulées à heure fixe. La seule solution est d'en discuter, dans un premier temps, avec son infirmière et d'aviser le responsable du transport.

L'hémodialysé parfait n'existe que dans les rêves. Pour atteindre cet idéal, des mesures de contrôle sont absolument nécessaires. Qui dit examen hors dialyse dit transport hors dialyse. Pour plusieurs, leur condition de santé est très déficiente, ainsi que leur condition monétaire. Si vous avez des problèmes à vous nourrir et vous loger, avec quoi acquitterez-vous le transport. De deux choses l'une, que le transport pour examen relatif à l'hémodialyse soit compris dans le traitement ou, ces dialysés iront à grands frais à l'URGENCE à plus ou moins long terme.

Concernant le transport adapté, deux problèmes évidents se posent. Dans un premier temps, la réservation pour le transport adapté public est problématique, alors il ne suffirait que d'un incitatif gouvernemental pour faire comprendre aux sociétés de transport adapté le sérieux du problème. Dans un deuxième temps, une augmentation des fonds pour les transporteurs privés pour que les hémodialysés ne soient pas pris en otage.

CONCLUSIONS

TRANSPORT



2006

CONCLUSIONS

Nos conclusions sont divisées en trois sections bien distinctes.

La première

Concernant les retards et ce qui en découle, AGIR préconise un meilleur dialogue entre l'hémodialysé et le centre hospitalier.

La deuxième

- A- C'est une absolue nécessité d'avoir le transport pour les dialysés de fin de semaine de façon très efficace.
- B- Le transport adapté devrait être égal et disponible pour tous ceux qui en ont besoin, quels que soient les revenus ou le domicile des hémodialysés.
- C- Les EXAMENS hors dialyse font parti intégrante de l'insuffisance rénale, donc le transport pour ceux-ci devrait être fourni pour éviter d'alourdir le système de santé.
- D- **Les centres satellites seraient un ajout important pour le bien-être des hémodialysés.** Une chose est certaine plus un dialysé est en forme, moins il ne s'accroche au système de santé. Vous éliminez alors du transport, du stress, de l'angoisse et la majorité des résultantes pour ce transport éloignée. J'oubliais la prise de médicaments supplémentaires.

CONCLUSIONS

Les items A-B-C-D de la deuxième section résultent du manque de financement pour le transport.

Équation mathématique simple * plus ces manques subsistent, plus les coûts réels sont dispendieux et parfois exorbitants.*

Un investissement, pour ces items, résulterait en une économie pour le gouvernement, donc le système de santé...

CONCLUSIONS

La troisième

Quelle ne fût pas ma surprise de réaliser les différences énormes pour les coûts de transport des hémodialysés à travers notre belle province. Il serait très avantageux pour tous (hémodialysés, instance gouvernementale et santé) d'instaurer un standard tel qu'énuméré dans ce feuillet de recherche, et d'éviter du même coup, tous les inconvénients qui en résultent.

Un ménage s'impose dans l'administration du système tel que mentionné dans ce feuillet. Notre solution : un chef par centre d'hémodialyse et ce, pour tous les dialysés de ce centre.

TRANSPORT

FEUILLE DE TRAVAIL

Bénéficiaire Assistance-Emploi= 43%

Revenus bruts moins \$24,800 = 30%

Coût de \$0.00 = 73%

Revenus bruts plus \$24,801 = 27%

Ces chiffres sont des moyennes

Moins que \$24,800 = \$00.00

Plus que \$24.801

Si \$04/dia.=\$0624/an=\$052./mois

Si \$05/dia.=\$0780/an=\$065./mois

Si \$08/dia.=\$1248/an=\$104./mois

Si \$10/dia.=\$1560/an=\$130./mois

Si \$15/dia.=\$2340/an=\$195./mois

Passe-Autobus = \$61.00/mois

50% X \$61. = \$30.50/mois

60% X \$61. = \$39.65/mois



Association Générale des Insuffisants Rénaux

**C.P. 433 succ. St-Michel
Montréal Québec
H 2 A 3 N 1**

Site web: www.agir.qc.ca

Effectué par : Pierre Lauzier